

# Une vendange 2020 fixée sur les marchés

**Champagne.** Après un été de discussions, l'interprofession a fini par s'entendre pour déterminer les rendements de la vendange 2020, sur fond de recul commercial et de hausse des stocks.

Sur le fil. Alors que les premiers coups de sécateurs ont été donnés dans les vignes champenoises dès le 17 août, pour une récolte exceptionnellement précoce, le bureau exécutif du Comité Champagne a tranché pour un rendement de 8 000 kg/hectare.

Dans les faits, il s'agit d'un rendement en deux temps dont la teneur définitive ne sera connue qu'en janvier 2021, à l'heure du tirage. Car si les vignerons champenois pourront bien cueillir 8 000 kg à la vendange, le tirage de l'intégralité de la récolte ne sera possible qu'en fonction des résultats commerciaux de l'année 2020. En effet, si l'année se conclut avec 230 millions de bouteilles vendues dans le monde, les Champenois pourront disposer de leur 8 000 kg. En revanche en cas d'année catastrophe à 200 millions de cols expédiés, ils devront se contenter de 7 000 kg, les 1 000 kg restant ne seront alors ni tirables ni payables. Comme dans toute situation de crise, le compromis ne satisfait pleinement personne, même si les deux co-présidents de l'interprofession, Maxime Toubart et Jean-Marie-Barillère, avouent avoir agi pour la sauvegarde de la valeur du mot champagne et le travail entrepris par leurs prédécesseurs ces dernières décennies à la tête du Comité Champagne.

Il faut en effet rappeler que la filière est confrontée à des difficultés commerciales sans précédent en 2020 avec un marché qui enre-



Maxime Toubart, co-président du Comité Champagne, et président du Syndicat Général des Vignerons et Jean-Marie-Barillère, co-président du Comité Champagne, et président de l'Union des Maisons de Champagne ont annoncé un rendement dont une partie (1000kg) sera conditionnée aux résultats commerciaux 2020 de la filière, dévoilés en janvier 2021.

gistre une baisse de -25% à -30%. Pour la profession, et notamment le Négoce, il s'agit de réguler la production au plus près du marché pour éviter la flambée des stocks. Ces derniers s'élevaient déjà à 1,437 milliards de bouteilles (réserve individuelle incluse) en 2019 selon le Comité Champagne et ils devraient encore augmenter avec la baisse des expéditions.

« L'ambition n'est pas de sur-stocker ou de sous-stocker. Notre ambition c'est de coller au plus juste par rapport aux sorties et de pouvoir

continuer à alimenter le marché au mieux », insiste Maxime Toubart, président du Syndicat Général des Vignerons, qui rappelle à quel point les décisions ont été difficiles à prendre avec de nombreux scénarii évoqués au cours des dernières semaines : « Dans un climat d'incertitude c'est moins simple que quand on a une bonne visibilité ». Le président de l'Union des Maisons de Champagne, Jean-Marie Barillère, acquiesce : « Quand vous prévoyez une baisse de 25% de votre revenu, les décisions à prendre ne

sont pas simples ».

## L'INCERTITUDE

Le bilan 2019 du marché du Champagne s'était déjà conclu sur des volumes historiquement bas à 297,6 millions de bouteilles, déjà en baisse de 1,6% par rapport à 2018 (sur les dix dernières années, la filière a enregistré une baisse de 7% de ses volumes). Sur les cinq premiers mois de l'année 2020, les ventes sont cette fois passées de 90 millions de bouteilles en 2019 à 61 millions en 2020 (-32%). Un

recul de 36% en France, de 34% dans l'Union européenne et de 25% dans les pays tiers. Si un semblant de reprise a été enregistré depuis la fin du confinement, celle-ci restera insuffisante pour combler au quatrième trimestre le retard enregistré lors des trois premiers.

Avec une baisse estimée entre 20% et 30% sur l'ensemble de l'année, l'exercice 2020 pourrait se terminer sur des volumes compris entre 200 et 230 millions de cols. Une fourchette large qui dépendra d'une éventuelle reprise. « Certaines régions sont complètement sinistrées, comme Paris où il n'y a plus de touristes, ce qui est une catastrophe pour nous en terme de business », note Jean-Marie-Barillère. Dans certains pays comme les Etats-Unis, le Japon et demain l'Angleterre, on s'attend à une chute drastique des expéditions parce que le champagne est un produit de fête, de joie de vivre ». Un statut habituellement enviable mais qui devrait faire du champagne la boisson viticole la plus touchée par la crise du Covid.

Une fourchette qui déterminera donc le rendement final en janvier prochain qui oscillera donc entre 7000 et 8000 kg à l'hectare. Comme le résume Jean-Marie Barillère, « les décisions vendanges sont liées aux expéditions 2020, parce que le maître-mot c'est l'incertitude ».